

Faculté de droit



Mineure en droit

Objectifs

La mineure est une " option " complémentaire que l'étudiant pourra choisir, en fonction de son programme, dès sa deuxième année d'études, parmi les mineures offertes par d'autres facultés. Elle comprend 30 crédits, répartis sur la deuxième et la troisième années du baccalauréat. Elle permet à l'étudiant d'élargir sa palette de connaissances ou de découvrir une autre discipline. Facteur de polyvalence et d'ouverture d'esprit, la mineure est aussi conçue comme un moteur de réorientation, au moment du choix du master.

Au terme de son orientation mineure, l'étudiant pourra mesurer l'importance de la règle de droit dans la vie sociale et évaluer son impact dans la discipline de base qu'il a choisie.

Conditions et critères d'accès

La mineure en droit est offerte à tout étudiant de l'U.C.L. qui ne suit pas le baccalauréat en droit.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Néant

Majeures-mineures donnant accès moyennant prérequis complémentaires au(x) master(s) :

Néant

Structure détaillée

Première partie - organisée en 2005-2006

I. Cours obligatoires - 10 crédits

<u>ESPO1122</u>	Fondements du droit[40h] (4 crédits)	Gilberte Marchal (supplée Henri Simonart) Henri Simonart Marc Verdussen
<u>DROI1051</u>	Eléments de droit privé[30h] (3 crédits)1q	Isabelle Durant
<u>DROI1052</u>	Eléments de droit public[30h] (3 crédits)1q	François Jongen

II. Cours au choix

L'étudiant complète son programme de cours obligatoires pour atteindre au minimum 15 crédits grâce aux cours au choix suivants :

<u>ECRI1504</u>	Eléments de droit pénal et de procédure pénale[60h] (6 crédits)2q	Damien Vandermeersch
<u>DROI1226M</u>	Droit de l'Union européenne[45h] (5 crédits)	Melchior Wathélet
<u>SREL2030</u>	Droit et religions en Europe[30h] (4 crédits)	Louis-Léon Christians

Remarque : les exercices pratiques ne sont pas accessibles aux étudiants du programme de la mineure en droit.

Deuxième partie - organisée à partir de 2006-2007

I. Cours obligatoires au choix

L'étudiant choisit **au moins** un des cours suivants:

<u>DROI1308</u>	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine[30h] (4 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1309</u>	Ethique appliquée au droit[30h] (4 crédits) ▲ 1q	N.
<u>DROI1503</u>	Droit naturel[30h] (4 crédits)1q	Valérie Kokoszka (supplée Jacques Lenoble) Jacques Lenoble
<u>DROI1004</u>	Histoire du droit[60h+12h] (7 crédits)2q	Alain Wijffels

II. Cours au choix

L'étudiant complète son programme de cours pour atteindre au minimum 15 crédits grâce aux cours au choix suivants :

<u>DROI1301M</u>	Droit de la personne et de la famille[60h] (6 crédits) ▲	N.
<u>DROI1302M</u>	Droit social (relations du travail)[45h] (5 crédits) ▲	N.

<u>DROI1303M</u>	Droit commercial[60h] (6 crédits) ▲	N.
<u>DROI1304M</u>	Droit des contrats[30h] (4 crédits) ▲	N.
<u>DROI1305M</u>	Droit administratif[60h] (6 crédits) ▲	N.
<u>DROI1306M</u>	Droits réels et intellectuels[45h] (5 crédits) ▲	N.
<u>DROI1510</u>	Introduction to American Law[30h] (4 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1511</u>	Introduction au droit islamique[30h] (4 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1505</u>	Droits fondamentaux et libertés publiques[30h] (4 crédits) ▲ 1q	N.
<u>DROI1506</u>	Droit des étrangers[30h] (4 crédits) ▲ 1q	N.

Remarque : les exercices pratiques ne sont pas accessibles aux étudiants du programme de la mineure en droit.

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: le Professeur M-A. Beernaert

Personne de contact : le Professeur M-A. Beernaert

Modalités d'inscription: à déterminer

Modalités d'organisation

A déterminer